



RENTÉE SCOLAIRE DE 2024-2025 ADMISSION À L'ÉCOLE PRIMAIRE ALAIN LORRAINE

Votre enfant est inscrit à l'école Alain LORRAINE par le biais de la vie éducative de la Mairie pour la rentrée prochaine:

→ QUI?

- ⇒ Les enfants du secteur qui font leur entrée en PS.
- ⇒ Les enfants de la maternelle Alain LORRAINE entrant en CP.
- ⇒ Les nouveaux élèves du secteur entrant au CP.
- ⇒ Les nouvelles inscriptions pour les autres niveaux.

→ QUAND? COMMENT?

⇒ Merci de contacter l'école au **0262 35 19 65**, ou envoyer un mail: ce.9741381H@ac-reunion.fr, ou envoyer un message sur ENTone afin de convenir d'un rendez-vous pour son admission définitive dans notre école.

→ OÙ?

⇒ Après votre inscription au service des écoles de la mairie de la Possession , venez faire l'admission de votre enfant dans notre établissement à mon bureau.

DOCUMENTS À PRÉSENTER OBLIGATOIREMENT: (Veuillez avoir l'ensemble des documents! Pas de photocopies faites sur place...)

- Le récépissé d'inscription remis par la mairie
- Photocopies des pages du livret de famille concernant les parents et les enfants à inscrire
- Photocopies des pages de vaccins du carnet de santé à jour ou justificatif du médecin attestant que les vaccins sont à jour
- Le certificat de radiation de l'ancienne école (pour les nouvelles inscriptions dans les autres niveaux)
- Photocopies de la carte identité des parents
- Le numéro de sécurité social auquel est rattaché l'enfant
- L'attestation d'assurance responsabilité civile et/ou individuelle accident
- 2 photos d'identité
- 32€ pour les effets scolaires (espèces ou chèque à l'ordre de « OCCE de l'école Alain LORRAINE ») pour les maternelles.

Toute inscription vaut engagement à respecter scrupuleusement le règlement de l'école.

Le directeur, M.TECHER

